

## DEMANDE DE LABELLISATION

Objectif : devenir partenaire du débat

Informations à fournir et  
à retourner obligatoirement à l'adresse suivante : [transition\\_energetique@cr-bourgogne.fr](mailto:transition_energetique@cr-bourgogne.fr) :

### INTITULE / FORME DE L'EVENEMENT

Intitulé : Etude « Stratégie énergétique départementale »

Forme de l'événement :

- ✓ Livrables écrit de l'étude : rapports techniques détaillés et synthèse
- ✓ Réunion de bureau, Comité Syndical, réunion de la Commission technique « Développement durable, Energies renouvelables et Maîtrise de l'énergie » du SICECO, réunion des Commissions Locales de l'Energie : présentation des résultats de l'étude, instance de débat, remontée des avis des élus Côte d'Oriens

### NOM DE LA STRUCTURE ORGANISATRICE

Syndicat Intercommunal d'Energies de la Côte d'Or (SICECO)

### TYPE DE LA STRUCTURE ORGANISATRICE

Etablissement Public de Coopération Intercommunal regroupant 665 communes sur 706 que compte le Département.

### COURRIEL DE LA STRUCTURE ORGANISATRICE ET DE SON REPRESENTANT

Courriel de la structure : [contact@siceco.fr](mailto:contact@siceco.fr)

Nom du représentant : Jacques JACQUENET, Président, et Jean-Michel JEANNIN, Directeur Général des Services

Courriel de son représentant : [jmjeannin@siceco.fr](mailto:jmjeannin@siceco.fr)

### DATE

Etude : d'août 2012 à septembre 2013

Présentation des résultats de l'étude et échanges/débat avec les élus Côte d'Oriens lors des réunions de Bureau, du Comité Syndical, de la Commission technique « Développement durable, Energies renouvelables et Maîtrise de l'énergie » du SICECO, des Commissions Locales de l'Energie (CLE) : de mars à septembre 2013

### LIEU

Réunion de Bureau / Réunion Commission technique « Développement durable, Energies renouvelables et Maîtrise de l'énergie » du SICECO : locaux du SICECO

Echanges/débat avec les élus Côte d'Oriens lors des réunions du Comité Syndical et des Commission Locale d'Energie (CLE) en avril/mai 2013 : salles communales

## **HORAIRES**

Variables en fonction des réunions

## **PUBLIC CIBLE ET NOMBRE DE PARTICIPANTS ATTENDUS**

Etude : Collectivités, partenaires institutionnels, entreprises, bailleurs sociaux, particuliers

Nombre de participants :

- ✓ Réunion de Bureau : 25 élus
- ✓ Comité Syndical : 144 élus
- ✓ Commission technique « Développement durable, Energies renouvelables et Maîtrise de l'énergie » : 14 élus
- ✓ Commissions Locales d'Energie : 1 151 élus

## **DESCRIPTIF PRECIS DE L'EVENEMENT**

Etude « Stratégie énergétique départementale » :

Cette étude constitue une véritable réflexion énergétique, globale à l'échelle de nos territoires pour définir la « Stratégie énergétique départementale » à mettre en œuvre afin de déterminer les critères de choix en matière de déploiement des énergies renouvelables et de réseau au regard des objectifs fixés par le Schéma Régional Climat Air Energie.

Cette étude, à l'échelle du Département, est réalisée en collaboration avec les différents partenaires que sont la DREAL, la Région Bourgogne, le Conseil Général de la Côte d'Or, mais également le Grand Dijon.

Les objectifs de cette étude sont triples :

- ✓ D'identifier les ressources et les besoins ; faire un état des lieux « énergétique » du territoire.  
Dans cette phase, il s'agit également d'élaborer un outil de caractérisation énergétique du territoire, à la maille communale, qui pourra ensuite être réutilisé à toute échelle supra communal par agrégation des données.
- ✓ De définir les axes stratégiques de développement des énergies renouvelables et de réseau.  
Il s'agira d'élaborer un schéma directeur des énergies pour le département comprenant : les économies d'énergie, les énergies renouvelables et les énergies de réseau.
- ✓ De décliner un plan d'actions opérationnelles, autrement dit « une feuille de route » des actions à mettre en œuvre dans une logique de production décentralisée d'énergie, d'arrivée des réseaux dits intelligents et de rapprochement des lieux de production de ceux de consommation. Autant de facteurs qui seront pris en compte.  
Sans oublier de prendre en considération l'approche « client » avec la finalité de développer l'énergie ou le mix énergétique qui permettra de réduire le coût final pour le client au fil du temps ; les notions d'évolution de coût et de coût global sont donc indispensables.

Cette étude devra également montrer quel est le dispositif d'aides le plus efficient à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs : subvention, aides, avances remboursables, ... en fonction du domaine d'intervention ? Quel est le mécanisme, le montage juridique qui permet d'atteindre un niveau d'affaires suffisant ? Autant de questions auxquelles l'étude devra répondre.

Les livrables de l'étude permettront de définir les conditions de la mise en œuvre de la planification énergétique de la Côte d'Or, c'est-à-dire de fournir au SICECO et ses partenaires toutes les données et informations nécessaires permettant de faire des choix stratégiques (définir des règles, se répartir les rôles, se positionner sur la prise de maîtrise d'ouvrage en fonction du développement judicieux des énergies, ...), de conseiller les communes et autres collectivités territoriales et tout autre utilisateur, et de définir le niveau d'aide financière, technique, d'accompagnement, ... à apporter pour faciliter le développement avisé de certains projets.

Une réflexion sera également conduite sur la coordination des actions entre tous les acteurs de l'énergie et les collectivités en vue de communiquer au plus grand nombre et d'atteindre une efficacité maximum dans la mise en œuvre des plans d'actions.

L'étude devra ainsi permettre de définir, pour toutes les actions à mettre en œuvre, une grille de répartition des rôles des différents acteurs depuis le conseil jusqu'au portage de projet en passant par les subventions, ..., de manière à pouvoir communiquer clairement sur les attributions et rôles de chaque acteur.

Différents supports de communication des résultats seront créés et différenciés suivant le public cible : élus, partenaires, entreprises, bailleurs sociaux, autres acteurs de l'énergie à définir...

#### Echanges/retour sur les livrables diffusés :

Les réunions de Bureau, de Comité Syndical, de Commission technique « Développement durable, Energies renouvelables et Maîtrise de l'énergie », des Commissions Locales de l'Energie seront un lieu d'échange privilégié sur la problématique énergétique de nos territoires. Elles permettront de recueillir les commentaires des élus suite à la diffusion des synthèses de l'étude, leurs attentes en matière d'accompagnement, ...

Le bilan de ces différents échanges doit permettre d'alimenter le débat national sur la transition énergétique.

#### **QUESTION(S) DE LA FEUILLE DE ROUTE DU GOUVERNEMENT TRAITEE(S) LORS DE L'EVENEMENT**

1. Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ? L'évolution des modes de vie, de production, de consommation, de transport ainsi que des services énergétiques nécessaires doit constituer le point de départ.
2. Quelle trajectoire pour atteindre le mix énergétique en 2025 ? Quels types de scénarii possibles à l'horizon 2030 et 2050, dans le respect des engagements climatiques de la France ?
3. Quels choix en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies de l'énergie et quelle stratégie de développement industriel et territorial ?

#### **LIENS UTILES**

Pascaline FISCH : Responsable de la Cellule Energie du SICECO

Tél direct : 03.80.50.85.00

Courriel : [pfisch@siceco.fr](mailto:pfisch@siceco.fr)